

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-REY

COMMUNE DE TCHOLLIRE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO-REY DIVISION

TCHOLLIRE COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 /AONO/C-TCH/CIPM/2025 du 04 FEV 2025 POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE FPY
18 DE 15,1T A LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD
(En procédure d'urgence)

1) Objet de la consultation

Le Maire de la commune de Tcholliré, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence un avis d'appel d'offres national ouvert pour la fourniture d'une nivelleuse FPY 18 de 15,1T, à la commune de Tcholliré.

2) Consistance de la fourniture

La prestation objet du présent Appel d'Offres consiste en la fourniture d'une nivelleuse FPY 18.

3) Délai de livraison

La fourniture objet de la présente consultation doit être livrée dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

4) Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres porte sur un lot unique.

5) Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à cent millions (100 000 000) FCFA.

6) Participation

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux concessionnaires automobiles ou autre particulier exerçant au Cameroun.

7) Financement

Le financement est assuré par le BIP MINDEVEL, exercice 2025.

8) Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis.

9) Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Tcholliré dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Tcholliré d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150.000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du dossier de consultation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10) Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Tcholliré au plus tard le 04 MARS 2025 à 13h00 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 /AONO/C-TCH/CIPM/2025 du 04 FEV 2025 POUR LA FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE
FPY 18 ADE 15,1T A LA COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD
(En procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11) Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la consultation, d'un montant égal à deux millions (2 000 000) FCFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12) Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Le dépôt des offres a lieu à la commune de Tcholliré le 4 MARS 2025 à 13 heures au plus tard.

13) Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Tcholliré dans sa salle de réunion de la commune à Tcholliré le 04 MARS 2025 à partir de 14h. L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14) Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 6 De l'obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

14. 2 Critères essentiels

14-2 A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou du distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agreement.

14-2 B : Références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années au Cameroun.

14-2 C : Service après-vente (20%) : Un engagement sur le délai de garantie fixé à douze mois à compter de la date de la réception provisoire du véhicule

14-2 D : Délai de livraison comptant pour 20 %. Respect du délai de la consultation.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises.

15) Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16) Durée et validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17) Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tcholliré.

04 FEV 2025

Tcholliré, le

Le Maire,
(Autorité Contractante)

Lawan Aoudou

Ampliations :

- ARMP/NORD
- DDMAP/MR
- DD/MINDEVEL/MR
- CIPM/TCH
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



